



Certificat de formation continue | Certificate of Advanced Studies

Développement durable

octobre 2011 – juin 2012

Institut des sciences de l'environnement (ISE)
Faculté des sciences économiques et sociales (SES)

En partenariat avec
Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)
Forum international de l'environnement (IEF)
Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)
Haute école de gestion de Genève (HEG)
Union mondiale pour la nature (UICN)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



Direction

Prof. Roderick LAWRENCE, Université de Genève

Coordination

Dr Sylvain PERRET, Université de Genève

Comité scientifique

Prof. Andréa BARANZINI, HEG Genève

Prof. Martin BENISTON, Université de Genève

Dr Arthur DAHL, Forum international pour l'environnement (IEF), Genève

Prof. Richard-Emmanuel EASTES, Ecole normale supérieure (ENS), Paris

Prof. Katia HORBER-PAPAZIAN, Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), Lausanne

Prof. Roderick LAWRENCE, Université de Genève

M. Gonzalo OVIEDO, Senior Adviser - Social Policy, Union mondiale pour la nature (UICN), Gland

Dr Francine PELLAUD, Département de l'instruction publique du canton de Berne

Dr Sylvain PERRET, Université de Genève

Dr Philippe ROCH, Expert indépendant, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement de la Confédération suisse et du WWF suisse, Genève

Mme Monique RUZICKA-ROSSIER, Architecte, Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT), Lausanne

Prof. Mary SANCY, Professeure associée à l'Université de Nantes et Juge à la Cour d'arbitrage et conciliation de La Haye

Intervenants

En plus des professeurs des universités, les enseignants du certificat se recrutent parmi les experts de terrain de haut niveau au bénéfice d'une vaste expérience théorique et pratique permettant une appropriation des acquis théoriques à partir des acquis professionnels.



Des compétences nouvelles pour des enjeux opérationnels

Contexte

Dans tous les domaines de l'activité humaine, le développement durable questionne les pratiques des citoyens, des politiques, des dirigeants, etc. Pour mener à bien une stratégie répondant aux enjeux de la société en terme de durabilité, les professionnels doivent acquérir des compétences nouvelles.

Reconnue sur le marché de l'emploi cette formation universitaire est basée sur les dernières découvertes de la recherche. Elle répond aux besoins nouveaux des cadres chargés de rendre le compte du concept du développement durable opérationnel.

Objectifs

- Comprendre les différents aspects du développement durable dans une optique de mise en pratique aux différents niveaux opérationnels, notamment au travers de la mise en oeuvre des Agendas 21 locaux
- Maîtriser les instruments et méthodes d'analyse des différents aspects du développement durable, notamment dans le cadre des processus de décision et de mise en oeuvre
- Promouvoir de manière générale les compétences dans une perspective de développement durable
- Echanger des bonnes pratiques au sein d'un réseau d'experts.

Public

Toute personne ayant des responsabilités dans les collectivités publiques, les entreprises privées, les organisations internationales ou non-gouvernementales, les instances fédérales, cantonales et municipales régionales et/ou transfrontalières ou ayant un intérêt personnel et/ou professionnel à se former dans le domaine du développement durable.

Structure et méthode pédagogique

Le certificat offre au total 9 modules de 2,5 journées (env. 20 heures d'enseignement, d'études de cas et de travaux pratique) échelonnés du mois d'octobre 2011 au mois de juin 2012. Chaque module représente 3 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Il est évalué individuellement et peut être suivi séparément.

Le délai de reddition du travail de certificat (mémoire) est fixé au **15 octobre 2012**.

Pour des raisons motivées, le programme peut être suivi en 2 ans (également possibilité sur demande écrite de prolonger le délai de reddition du mémoire d'une année). La priorité est toutefois donnée aux participants s'inscrivant pour le programme complet sur 1 an.

Titre

Le Certificat de formation continue universitaire en Développement durable est obtenu après la réussite des 8 modules, la rédaction d'un mémoire et la participation au module méthodologique de préparation du mémoire.



Séance introductive

lundi 26 septembre 2011 (18h30-20h)

Module 1

5, 6, 7 octobre 2011

Développement durable et Agenda 21: des principes à la pratique

- Poser les principes de base du concept de développement durable
- Comprendre la chronologie des événements et le processus conduisant à l'adoption de l'Agenda 21
- Comprendre la pertinence d'une interprétation interdisciplinaire du Développement Durable

Prof. Roderick LAWRENCE

Module 2

9, 10, 11 novembre 2011

Economie du développement durable

- Connaître les principaux concepts et instruments socio-économiques liés au développement durable
- Permettre d'acquérir un regard critique sur l'interprétation économique du développement durable
- Sensibiliser aux enjeux d'une mise en oeuvre dans les différents secteurs et contextes économiques

Prof. Andréa BARANZINI



Module 3

14, 15, 16 décembre 2011

Dimension socio-culturelle du développement durable

- Appréhender les fondements culturels et éthiques d'une société durable.
- Mettre en exergue les valeurs qui s'expriment d'une façon pratique dans les comportements individuels et collectifs
- Examiner la place des inégalités et de la pauvreté, et plus généralement de la qualité de vie, dans le cadre de la problématique du développement durable

Dr Arthur DAHL
Prof. Roderick LAWRENCE

Module 4

18, 19, 20 janvier 2012

Outils juridiques du développement durable

- Mettre en rapport les outils juridiques internationaux (Nations Unies et Union Européenne) avec les instruments nationaux et locaux (législation fédérale et cantonale suisse, législation et réglementation nationale, régionale et locale française)
- Examiner les instruments juridiques non contraignants
- Aborder les enjeux économiques, culturels et sociaux, ainsi que les difficultés liées à la mise en oeuvre, à l'application et à la sanction des normes juridiques

Prof. Mary SANCY



Module 5

22, 23, 24 février 2012

Acteurs et institutions du développement durable à l'exemple de la Suisse

- Saisir le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le développement durable et les mécanismes qui y sont liés
- Comprendre l'importance de l'implication du plus grand nombre d'acteurs à la réalisation d'un développement durable et leurs interactions au sein des institutions et des politiques du développement durable
- Appréhender l'implication la société civile dans de tels projets

Prof. Katia HORBER-PAPAZIAN

Module 6

14, 15, 16 mars 2012

Outils d'analyse du développement durable Module de préparation au mémoire de certificat

- Sensibiliser aux outils de récolte et d'analyse des informations indispensables à la compréhension du contexte de l'intervention et de ses enjeux
- Introduire à une approche méthodologique pertinente au regard des problématique de durabilité
- Appréhender la question de la perception des acteurs concernés dans l'analyse et l'évaluation des projets menés

**Prof. Roderick LAWRENCE
Prof. Katia HORBER-PAPAZIAN**

Module 7

25, 26, 27 avril 2012

Urbanisme et mobilité, territoires et développement durable

- Appréhender la problématique de la “ville durable”
- Se familiariser avec les pratiques des urbanistes, les modes de fabrication de la ville, les notions d'échelle, de distance et de zones abordées
- Comprendre les relations qui lient la mobilité, l'énergie et l'urbanisation à l'homme dans la fabrication de la ville durable

Mme Monique RUZICKA-ROSSIER

Module 8

23, 24, 25 mai 2012

Changements globaux

- Appréhender l'importance des multiples interactions entre les différentes sphères qui composent notre Planète (notamment, l'atmosphère, la biosphère et ses écosystèmes, l'hydrosphère et l'anthroposphère) dans un contexte marqué par le réchauffement global
- Introduire au “défi de l'énergie” ainsi qu'à une vision systémique et holistique
- Sensibiliser à la nécessité d'appréhender la complexité sociale, économique et environnementale

**Dr Sylvain PERRET
Dr Arthur DAHL**

Module 9

13, 14, 15 juin 2012

Développement durable: communiquer le changement

- Appréhender le processus de communication comme un moyen de susciter le changement en termes de modes de pensées, de comportements individuels, d'organisation sociale, de législation et de politique internationale
- Comprendre les spécificités et dépasser les obstacles de la communication en vue du développement durable

Dr Francine PELLAUD

Prof. Richard-Emmanuel EASTES



Renseignements pratiques

Conditions d'admission

Etre titulaire d'un titre universitaire reconnu ou d'un titre jugé équivalent. L'admission se fait sur dossier examiné par la direction. Les candidats qui s'inscrivent pour le programme complet et sur une année sont prioritaires. Le nombre de participants est limité à 30. Le nombre minimum de participants par module est fixé à 10. Concernant les candidatures, aucune réponse ne sera donnée avant le délai d'inscription. Aucun dossier d'inscription n'est retourné.

Inscription

- Le bulletin d'inscription est à télécharger sur:
www.unige.ch/formcont/developpementdurable
- Délai d'inscription pour le programme complet: **15 septembre 2011**
ou **1 mois** avant le début du module choisi

Finances d'inscription

- CHF 6'800.- pour le programme complet (8 modules + module de préparation au mémoire de certificat)
(Possibilité de fractionner le paiement en plusieurs échéances sur demande écrite motivée **lors de l'inscription**)
- CHF 1'250.- par module suivi séparément

Dates et horaires

Mercredi après-midi: 14h00-18h30, jeudi et vendredi: 8h30-12h30 / 14h00-18h00
Pour plus de détails: **www.unige.ch/ecohum/formcont.html**

Lieu

Salle D154
Université de Genève
Site Battelle – Bâtiment D
Route de Drize 7 – 1227 Carouge

Accès

Depuis la gare: tram 13 ou 14 (trajet de 25 mn + 7 mn à pied depuis arrêt Carouge)
Par bus: 41, 42, 44 et 45 (arrêt Carouge + 7 mn à pied)
Par tram: 12, 13 et 14 (arrêt Carouge + 7 mn à pied)
En voiture: parking payant sur le site de Battelle

Informations

Sylvain PERRET
Université de Genève
Institut des sciences de l'environnement (ISE) | Battelle – Bâtiment D
Route de Drize, 7 – CH 1227 Carouge
Tél: +41 (0)22 379 08 79 | Fax: +41 (0)22 379 08 60
sylvain.perret@unige.ch

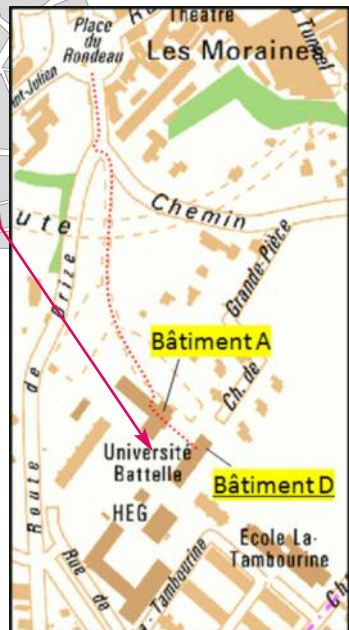


Bâtiments:

- 1 Uni Pignon
- 2 Ancienne école de médecine
- 3 Maraîchers
- 4 Institut Européen
- 5 Bâtiment des Philosophes
- 6 Médecine dentaire
- 7 Centre Acacias

Accès:

- Ⓣ tram 12
- Ⓣ trams 15 et 17
- Ⓟ bus 1
- Ⓟ bus 5 et 7



www.unige.ch/visite/batiments/fr/battelle.html

En partenariat avec



Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)



Forum international de l'environnement (IEF)



Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)



Haute école de gestion de Genève (HEG)



Union mondiale pour la nature (UICN)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Université de Genève
CH-1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 78 33
Fax: +41 (0)22 379 78 30
info-formcont@unige.ch

www.unige.ch/formcont

+swissuniversity.ch